

**Compte Rendu d'Activité Trimestriel  
du 20 juin au 20 septembre 2024 du  
Fonds de Placements Collectifs en  
Titrisation  
FT Auto Mobility**

## **Table de matière**

- I. CARACTERISTIQUES DU FT AUTO MOBILITY A L'EMISSION**
- II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS**
  - 1. SOLDE RESTANT DU ET NOMBRE DES CREANCES**
  - 2. PERFORMANCE DE L'ACTIF**
    - a. DUREE DE VIE MOYENNE**
    - b. TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL**
    - c. TAUX D'IMPAYE MENSUEL**
    - d. TAUX DE DECHEANCE MENSUEL**
    - e. TAUX DE PERTE**
  - 3. LA TRESORERIE DU FONDS**
- III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES**
  - 1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES**
  - 2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES OBLIGATIONS ET PARTS**
  - 3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE**
  - 4. FONDS DE RESERVE AU 20 SEPTEMBRE 2024**
  - 5. FRAIS ET COMMISSIONS**
  - 6. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS**

## I. CARACTERISTIQUES DU FT AUTO MOBILITY A L'EMISSION

FT Auto Mobility a été constitué le 19 juin 2023 par l'acquisition de 9.294 créances : 7.839 créances de loyers et 1.455 créances de prêts détenus par la SOFAC. Ces Créances Cédées sont :

- des créances de loyers non échues résultant de contrats de location avec option d'achat conclus par l'Initiateur avec des clients de Auto Hall ou de l'une de ses filiales au Maroc, ainsi que les créances d'indemnité dues par le locataire concerné en cas de résiliation anticipé du ou des Contrats de Location LOA concernés; et
- des créances de prêt résultant de contrats de prêt conclus par l'Initiateur avec des clients de Auto Hall ou de l'une de ses filiales au Maroc, pour financer l'acquisition de véhicules à moteur.

Le montant nominal des créances cédées s'élevait à l'origine à 765.764.799,13 DH. L'acquisition de ces créances a été réglée le 19 juin 2023 par le produit de l'émission de deux catégories de titres dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Types de titres	Nbre de titres	Montant unitaire (MAD)	Nominal total (MAD)	Taux d'Intérêt Nominal	Prime de risque	Date d'amortissement (**)
<b>Obligations</b>	6.261	100.000	626.100.000,00	Taux révisable trimestriellement*	70-80 pbs	20 mars 2027
<b>Parts résiduelles</b>	3.917	5.000	69.585.000,00	NA		20 juin 2038
<b>Total</b>	20.178		695.685.000,00			

\*fixé sur la base du taux le plus élevé entre : (i) le taux de référence 13 semaines déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le Jour Ouvré précédant la Date de Révision du Taux d'Intérêt Nominal et (ii) le taux directeur annoncé par le dernier conseil de Bank Al-Maghrib précédant.

Les Porteurs d'Obligations sont couverts par les mécanismes de couverture suivants :

- s'agissant des Créances de Loyers Cédées acquises à toute Date de Cession, la différence positive existant entre, d'une part, la Décote sur les Créances de Loyers Cédées par l'Initiateur à cette Date de Cession et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à toute Date de Paiement ;
- s'agissant des Créances de Prêt, la différence positive entre, d'une part, les intérêts générés par les Créances de Prêt Cédées et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à toute Date de Paiement ;
- l'alimentation du Compte de Réserve à hauteur du Montant Affecté à la Réserve applicable et jusqu'à constitution du Niveau de Réserve Requis ;
- l'émission des Parts Résiduelles, dont les droits en intérêt et en principal sont subordonnés respectivement aux droits en intérêt et en principal des Obligations ;
- d'une manière plus générale, les sûretés et Accessoires garantissant les sommes dues au titre des Créances Cédées ; et
- l'application d'un ordre de priorité des paiements spécifique en cas d'ouverture de la Période d'Amortissement Modifié à la suite de la survenance d'un Cas d'Amortissement Modifié.

Les Porteurs de Titres émis par le Fonds ne supportent pas de risques liés à l'insolvabilité du Fonds dès lors que le Fonds n'est pas susceptible de faire l'objet d'une procédure collective.



## C. LE TAUX D'IMPAYE MENSUEL :

### - CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
<b>2023</b>												
<b>(en %)</b>						0,09	0,16	0,18	0,23	0,22	0,32	0,38
<b>2024</b>												
<b>(en %)</b>	0,46	0,52	0,60	0,82	0,89	1,03	0,68	0,77				

### - CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
<b>2023</b>												
<b>(en %)</b>						0,24	0,36	0,41	0,56	0,65	0,77	1,02
<b>2024</b>												
<b>(en %)</b>	1,63	2,02	2,12	2,61	2,97							

## D. LE TAUX DE DECHEANCE MENSUEL :

### - CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
<b>2023</b>												
<b>(en %)</b>						-	-	-	-	-	0,07	0,00
<b>2024</b>												
<b>(en %)</b>	0,04	0,05	0,00	0,10	0,09	0,03	0,05	0,06				

### - CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
<b>2023</b>												
<b>(en %)</b>						-	-	-	-	-	0,17	0,12
<b>2024</b>												
<b>(en %)</b>	0,56	0,15	0,00	0,14	0,30	0,54	0,48	0,09				

## E. LE TAUX DE PERTE

### - CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						-	-	-	-	-	-	-
2024												
(en %)	-	-	-	-	-							

### - CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						-	-	-	-	-	-	-
2024												
(en %)	-	-	-	-	-							

## 3. LA TRESORERIE DU FONDS

Le montant de la trésorerie du Fonds FT Auto Mobility au 31 août 2024 est de l'ordre de 84,01 millions de dirhams qui est relatif principalement au placement des fonds disponibles en OPCVM monétaire.

Durant le trimestre en cours, le compte du Fonds a été alimenté des flux encaissés des loyers à recevoir et des échéances de prêts qui sont d'un montant total de 92.98 millions de dirhams (net de TVA).

Les disponibilités de trésorerie du Fonds correspondent aux flux encaissés en mois de Juillet et Août ont été placées par la suite en OPCVM monétaire.

### III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES

#### 1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES

	<b>Obligations A 51393</b>	<b>Parts résiduelles R 51401</b>
<b>Début de période</b>	61.197,00	5 000,00
<b>Amortissement</b>	<b>9.187,00</b>	-
<b>Fin de Période</b>	52.010,00	5 000,00

	<b>Obligations A 51492</b>	<b>Parts résiduelles R 51500</b>
<b>Début de période</b>	100.000,00	5 000,00
<b>Amortissement</b>	<b>3.461,00</b>	-
<b>Fin de Période</b>	96.539,00	5 000,00

#### 2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES TITRES

<b>Période :</b>	<b>Obligations A 51393</b>	<b>Parts résiduelles R 51401</b>
<b>Période Actuelle</b>	598.98	-
<b>Période Prochaine</b>	460,14	ND

<b>Période :</b>	<b>Obligations A 51492</b>	<b>Parts résiduelles R 51500</b>
<b>Période Actuelle</b>	573.12	-
<b>Période Prochain</b>	571,85	ND

### 3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE

Néant.

### 4. FONDS DE RESERVE AU 20 SEPTEMBRE 2024

Le solde du compte du fonds de réserve s'élève à 16.401.445,86 dirhams.

### 5. FRAIS ET COMMISSIONS

	Montant (TTC)	Pourcentage
Commissions AMMC	73 718,86	1,09%
Commissions de gestion	400.384,14	5,94%
Commission de Recouvrement	6.155.762,66	91,40%
Commissions de dépositaire	80.400,00	1,19%
Frais Maroclear	24.689,76	0,37%
Total	6.743.866,42	100%

### 6. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Obligation 2023-01 – Code 5139 3

Date Échéance	CRD	Amortissement
déc-24	52.010	8.635
mar-25	43.375	8.055
jui-25	35.320	7.137
sept-25	28.183	6.172
déc-25	22.011	5.414
mar-26	16.597	4.771
jui-26	11.826	4.134
sept-26	7.692	3.622
déc-26	4.070	3.135
mar-27	935	935

Obligation 2024-01 – Code 5149 2

Dates de paiement	CRD unitaire des Obligations 2024-01 en début de période	Amortissement unitaire des Obligations
<b>déc-24</b>	96.539	6.573
<b>mar-25</b>	89.966	6.947
<b>jui-25</b>	83.019	7.494
<b>sept-25</b>	75.525	7.717
<b>déc-25</b>	67.808	7.318
<b>mar-26</b>	60.490	7.076
<b>jui-26</b>	53.414	6.613
<b>sept-26</b>	46.801	6.069
<b>déc-26</b>	40.732	5.612
<b>mar-27</b>	35120	7818
<b>jui-27</b>	27302	8007
<b>sept-27</b>	19295	6849
<b>déc-27</b>	12446	5779
<b>mar-28</b>	6667	4888
<b>jui-28</b>	1779	1779

## CONTACT

**Chakib ELMEZOUARI**

DIRECTEUR GENERAL  
[celmezouari@ssf.ma](mailto:celmezouari@ssf.ma)

**Othman ALIOUA**

RESPONSABLE DE GESTION  
[oalioua@ssf.ma](mailto:oalioua@ssf.ma)

### ADRESSE

SOFAC STRUCTURED FINANCE  
57, Bd ABDELMOUMEN,  
CASABLANCA  
MAROC  
TEL.: 05 29 09 96 13